

# FLASH-NÉGO 7



SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Numéro 7, 12 janvier 2009

## LA NÉGO EST-ELLE VRAIMENT REPARTIE?

Le 12 décembre dernier s'est tenue la première rencontre du comité de négociation depuis le mois de mai 2008. Est-ce vraiment une reprise des négociations? La question demeure toujours ouverte. Cette rencontre obtenue à la suite de pressions de notre part visait principalement trois objectifs : 1) connaître la composition de la représentation patronale à ce comité; 2) s'entendre sur un calendrier de négociation régulier afin de terminer le travail visant à régler pour le 15 février 2009 et 3) obtenir une réponse aux différentes clauses de notre projet de convention pour lesquelles l'administration ne s'est pas encore prononcée.

### Une représentation patronale renouvelée au comité de négociation

Il convient ici de rappeler que les trois représentants patronaux qui siégeaient au comité de négociation ont, depuis l'été passé, quitté cette fonction pour un départ à la retraite (Huguette April), un changement de fonction (Francine Boudreault) ou encore un départ de l'UQAM (Jacques Sztuke). Lors de la rencontre du 12 décembre, nous avons donc appris que ces trois personnes ont été remplacées par Marc-André Vigeant, nouveau directeur du Service des relations professionnelles, Josée Dumoulin, nouvelle directrice intérimaire du Service du personnel enseignant et André Bourret, directeur du Bureau des enseignements et des programmes. On nous a également indiqué qu'une quatrième personne de l'administration s'ajouterait et qu'à l'occasion une cinquième personne pourrait être invitée selon la spécificité des dossiers traités.

### Un calendrier imprécis

Au cours de la réunion, nous avons annoncé à la partie patronale que nous étions disponibles pour une négociation accélérée et que les 8 représentants syndicaux du comité de négociation l'étaient tous les jeudis et vendredis d'ici le 15 février, date à laquelle nous

attendons un règlement de la convention collective. Nous avons eu une réponse un peu tiède à cette proposition compte tenu que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exige, dans l'entente liée au versement de 245 M\$ promis à l'UQAM, que la négociation s'établisse à partir d'un étalonnage de nos conditions de travail avec celles des autres universités québécoises.

### Des réponses qui se font attendre

Cette nécessité imposée d'étalonnage est en soi une insulte pour l'UQAM et un désaveu du travail déjà accompli. Lors de la réunion, il a été confirmé, en effet, que le travail d'étalonnage avait été réalisé mais que le Ministère exigeait qu'une firme externe reprenne la comparaison avec les mêmes données. Manque de confiance ou désaccord avec les résultats? Il reste que l'étalonnage à reprendre constitue le seul argument invoqué pour justifier l'impossibilité pour l'administration de déposer des réponses aux articles et clauses

en suspens. Les représentants de la partie patronale se sont montrés par ailleurs ouverts à poursuivre le travail sur le normatif en grande partie terminé; or les clauses non réglées trouveront leur dénouement lors des rondes finales de négociation puisque les discussions sur ces points ne permettaient plus d'avancer.

### En conclusion : on attend toujours la proposition patronale

Quelles que soient les raisons invoquées, nous réaffirmons notre intention de régler pour le 15 février 2009. L'UQAM détient suffisamment d'informations sur ses finances pour négocier. La prochaine rencontre de négociation est confirmée pour le 15 janvier en avant-midi. Lors du Conseil syndical de l'après-midi même, nous ferons état des propositions qui auront été faites le matin.

**LE COMPTE À REBOURS SE POURSUIT...  
IL RESTE 5 SEMAINES POUR RÉGLER.**

